

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine privé

**OBJET :
DENOMINATION
DU DOJO
LUCIEN
BESANGER**

Séance du Conseil Municipal du 11 mars 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude,
CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline,
GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,
GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE
Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès,
BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS
Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 05.03.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.03.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **18 MARS 2019**

Procurations :

Mme GIRAL Hélène donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. RATABOUIL Michel,
M. GARRIGUES Michel donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
M. LINOUE Stéphane donne procuration à Mme THOMAS-DAIDE Hélène,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que M. Lucien BESANGER, conseiller municipal puis Maire-Adjoint de Castelnaudary entre 1971 et 1995, est décédé le 24 novembre 2018 à l'âge de 84 ans.

En 1971, Lucien BESANGER fonde le club équestre « L'Etrier du Lauragais » qui connaîtra un vif succès auprès des amateurs d'équitation de Castelnaudary et de ses alentours.

M. Lucien BESANGER était un sportif émérite, il pratiquait et enseignait le judo. Son implication au sein du club a d'ailleurs permis à de nombreux jeunes de participer à des championnats de France et d'Europe. Il a lui-même obtenu la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

Afin de rendre hommage à cet illustre sportif de la commune, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'autoriser que le dojo du complexe sportif Pierre de Coubertin, reçoive la dénomination officielle suivante :

- Dojo Lucien BESANGER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE la dénomination du dojo situé sur le complexe sportif Pierre de Coubertin « Dojo Lucien BESANGER ».

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

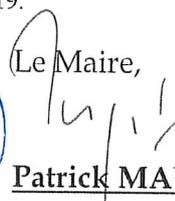
CASTELNAUDARY, le 11 mars 2019.

Ampliation faite le :
15 MARS 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
14 MARS 2019
Par publication le :
18 MARS 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,

Patrick MAUGARD

